

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

CABINET DU MINISTRE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work - Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

MINISTER'S OFFICE

**POINT DE PRESSE QUOTIDIEN
DE MONSIEUR LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
COVID-19**

Centre des Opérations des Urgences de Santé Publique

Yaoundé, le 06 Juillet 2020

Mesdames et Messieurs les Professionnels des Médias,

Au nom de Monsieur le Ministre de la Santé Publique, **Dr MANAOUA Malachie**, je vous souhaite la bienvenue au Centre de Coordination des Opérations des Urgences de Santé Publique (CCOUSP), pour notre point de presse quotidien sur le COVID-19 au Cameroun.

Ce jour du 06 juillet 2020 marque exactement la fin du quatrième mois de riposte contre le nouveau coronavirus et la situation épidémiologique globale fait état de **14 916** cas positifs, **359** décès et **11 525** personnes guéries.

Les évaluations régulières de notre stratégie d'implémentation montrent que nos efforts pour ralentir la transmission du virus dans la communauté et améliorer la prise en charge des patients commencent à porter leurs fruits, que nos sacrifices pour réduire les impacts de cette pandémie dans notre vie de tous les jours, ne sont pas vains.

Mesdames et Messieurs

Toutefois, le combat est loin d'être gagné, la lutte continue, pour le personnel soignant et non soignant du dispositif, permettez-moi de rappeler ces mots d'encouragement du Chef de l'Etat, lors de son adresse à la nation le 19 mai dernier, je cite : « **Je tiens également à saluer l'extrême courage du corps médical camerounais et de ceux qui l'assistent. Avec les moyens qui sont les nôtres, ils font le maximum pour soigner les personnes infectées.** »

Ainsi donc, moins de 2 mois après, le Chef de l'Etat vient de nous exprimer tout son soutien pour notre engagement, à travers le décret présidentiel N°2020/369 du 3 juillet 2020, qui stipule que :

- L'âge de départ à la retraite des fonctionnaires de la santé publique est désormais de 60 ans pour les personnels des catégories A et B
- Cet âge est de 55 ans pour les personnels des catégories C et D.

Cette mesure est étendue au personnel des corps de la santé publique qui bénéficie à la date d'entrée en vigueur de ce décret d'une prolongation formelle d'activité valide.

Pour le personnel médical et paramédical relevant du Code du Travail, l'admission à la retraite se fera ainsi qu'il suit :

- 60 ans pour le personnel des catégories 8 à 12 ;
- 55 ans pour le personnel des catégories 1 à 7.

C'est donc pour moi l'occasion de remercier une fois de plus le Chef de l'Etat, au nom de tout le personnel médical et para médical.

Comme les Lions indomptables hier,

Comme nos valeureuses Forces de défense, hier et aujourd'hui,

Nous voici donc « **en haut** » !!!

Plus que jamais, tout le personnel médical et para médical est galvanisé pour réduire au maximum l'impact de ce virus sur nos communautés.

Plus que jamais nous sommes engagés à détecter précocement les éventuels nouveaux cas, plus que jamais décidés à riposter promptement, dans tous nos districts de santé, de jour comme de nuit, car face à ce virus, rappelons-nous ces paroles portées par le saxophone de Manu Dibango « l'ennemi ne dort jamais, jamais, jamais il est toujours présent, alors vigilance » !!!

Ladies and Gentlemen,

As we have just said, the epidemiological situation to date shows **fourteen thousand nine hundred and sixteen** (14 916) confirmed cases, **three hundred and fifty-nine** (359) deaths and **eleven thousand five hundred and twenty-five** (11 525) recoveries.

Prevention remains the main means of protecting ourselves against COVID-19. We must therefore continue to comply with barrier measures put in place, namely:

- **Washing hands with clean running water and soap or using an alcohol-based solution;**
- **covering your nose and mouth with a disposable tissue when coughing, sneezing or using a bent elbow;**
- **avoiding close contact with anyone with flu symptoms;**
- **maintaining physical distancing of at least 1.5 metres;**
- **Above all, stay at home as much as possible. Go out only when necessary. And wear a face mask when going out.**

Let us protect ourselves! Let us protect others!

Thank you for your kind attention.

